

Fleurissement . . .

En avril, ne te découvre pas d'un fil ; En mai, fais ce qu'il te plaît !..

Concours départemental des Villes et Villages Fleuris :

Cette année, le comité de fleurissement et moi-même avons décidé de nous inscrire pour ce concours.

D'ailleurs, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour le concours départemental des Maisons Fleuries. Pour participer, l'inscription se fait en Mairie jusqu'au 18 mai 2018.

Le fleurissement de la commune sera cette année sur le thème de la FAUNE.

Date prévue pour effectuer celui-ci, le Samedi 19 Mai 2018 !

Celles et ceux, qui veulent participer à la plantation, à l'arrosage ainsi qu'à l'entretien des massifs, sont les bienvenus ! On manque de bras ! Rendez-vous est donné au bâtiment communal pour 8 h 30. Je vous dis à bientôt .

Bonnes plantations et bon printemps à toutes et à tous ! Pour tous renseignements complémentaires pour le fleurissement vous pouvez me contacter sur mon téléphone au 06.28.23.62.61.

Eclairage public :

Les nouvelles lampes ont été installées. Il reste à réaliser quelques ajustements.

Des spots LED vont venir remplacer les anciens existants (2 pour l'éclairage de la façade de la Mairie et 2 pour celle de l'église).

Pour les jeunes : Notre projet "SKATE-PARK" ou "PUMPTRACK" dans le cadre d'une AIRE de LOISIRS prend forme (voir article page 7).



Transport Scolaire :

Nous constatons que de nombreux parents conduisent leurs enfants à l'école de Servance-Miellin. Il s'ensuit une baisse de fréquentation du bus scolaire très importante ! ... Ceci pourrait conduire à terme à une probable suppression de ce transport gratuit.

Si nous voulons maintenir ce service, nous vous demandons d'utiliser au maximum ce moyen de locomotion et ainsi éviter un afflux de véhicules aux abords de l'école.

MERCI de votre compréhension .

Comme vous le savez, pour raison de santé, Colette, accompagnatrice dans le bus scolaire, sera absente jusqu'aux grandes vacances. Nous lui souhaitons un prompt et bon rétablissement.

Elle sera remplacée, pendant son absence, par Johanna LAMBOLEY.

SV

Vie locale : ✨ A RESPECTER SVP . . .

Réglementation :

Il est bon de rappeler, une nouvelle fois, l'arrêté DDASS/2006 n° 21 du 18/05/2006 pris par M. le Préfet relatif, entre autres, à la lutte contre les bruits de voisinage, etc...

Travaux : "L'article 4" stipule les tranches horaires pour effectuer les travaux de bricolage ou de jardinage à forte intensité sonore qui sont :

⇒ les jours ouvrables de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H 30 ;

⇒ les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H.

et que tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, est interdit de jour comme de nuit.

Animaux : "L'article 5", du même décret, mentionne également que les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Il en est de même avec les chiens qui ne doivent pas divaguer mais être tenus en laisse en dehors des propriétés de leurs maîtres et ne pas se promener seuls.

Formation : L'agent communal Julien DAVAL va suivre une formation pour la capture des animaux errants. Suivant la délibération qui a été prise, nous pourrions appliquer la législation en vigueur à ce sujet...

En conclusion, merci de respecter son voisin. Règle de civisme ! Pour qu'il fasse bon vivre dans notre cher et beau village. Il est souhaitable que chacun, nouveau comme ancien habitant, fasse un effort de tolérance et de compréhension. Merci de faire attention !... **HC**

⇒ **Merci d'en prendre note :**

Les services apportés par les agents administratifs demandent parfois un temps d'études, de réflexion pour la création de documents. Aussi, il est nécessaire que vos **demandes d'autorisations pour la fermeture temporaire de route, sa traversée, etc...**, soient faites **au minimum 1 semaine avant la date prévue**.

Je vous remercie d'en prendre bonne note à l'avenir. Merci de votre compréhension ! . . . **HC**

**** LOCATIONS AU PRESBYTÈRE... > AU 24, RUE DE LA VIERGE ****



Avec une très grande satisfaction, **tous les logements sont maintenant occupés**. Le dernier en date, fin février 2018, est habité par une famille avec un enfant fréquentant l'école primaire.

Nous souhaitons à tous ces nouveaux arrivés dans le village la bienvenue et formulons le vœu qu'ils restent longtemps parmi nous ! . . .

La convention avec "**Habitat 70**" a donc porté ses fruits ! ... **HC**

COTE SPORT : Cette année, pas de passage du Tour de France dans notre région.

Néanmoins, le **09 juin 2018**, se déroulera la **Course des 3 Ballons**. 2 circuits sont proposés :

⇒ **Granfondo** : 210 km : s'élancera de Luxeuil enchainera notamment les ascensions du Ballon de Servance (1200m), le Col d'Oderen (884m), le Markstein (1247m) et le finish à la Planche des Belles Filles.

⇒ **Méiofondo** : 125 km : partira de Luxeuil comprendra la montée du Ballon de Servance (1200 m), le Ballon d'Alsace (1247m) et l'arrivée à la Planche des Belles Filles.

Le **Tour d'Alsace** se disputera du 01 /08 au 05/08/2018. La 3^{ème} étape partira de Vesoul le 03/08 avec arrivée à la Planche des Belles Filles. **De quoi réjouir les sportifs que nous accompagnons par nos encouragements !!!** **SV**

BUDGET 2018 :

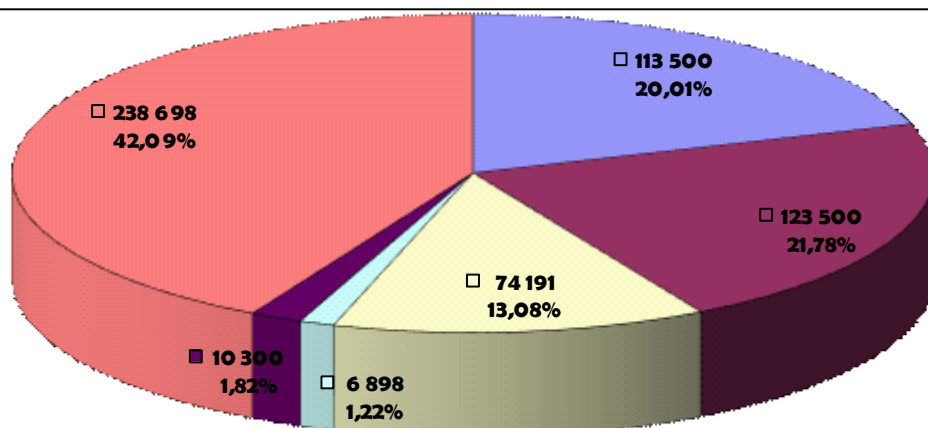
Fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général	-	113 500
Charges de Personnel	-	123 500
Autres Charges gestion courante + FNGIR	-	74 191
Charges financières	-	6 898
Dépenses imprévues, Charges exceptionnelles	-	10 300
Autofinancement pour investissement	-	238 698

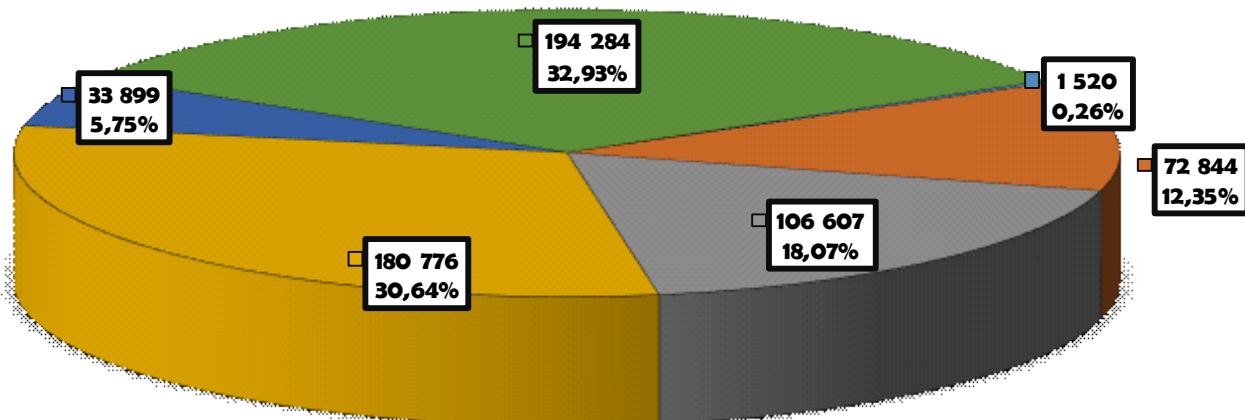
Les dépenses sont toujours bien maîtrisées et permettent de dégager une part importante au financement de l'investissement.

** La dépense d'énergie devrait être plus sensible à la baisse.*



Recettes

Remboursement de charges sociales ...	-	1 520
Produits (ventes bois + Agence postale,...)	-	72 844
Impôts et taxes locaux encaissés	-	106 607
Dotations et Participations perçues	-	180 776
Revenus divers (loyers + chauffage + except.)	-	33 899
Excédent années antérieures reporté	-	194 284



Cette année encore, sur ma proposition, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'impôts locaux (conseil municipal du 06/04/2018).

Le montant de la vente des bois, vu la quantité proposée, a été prévu assez stable, chablis non compris.

Les trois dotations de l'État sont, cette année pour notre commune, globalement plutôt positives, la population étant orientée vers la hausse !...

Les revenus des immeubles (loyers et participations au chauffage) améliorent les recettes. En 2018, les encaissements de loyer ne seront pas encore totalement perçus ! ...

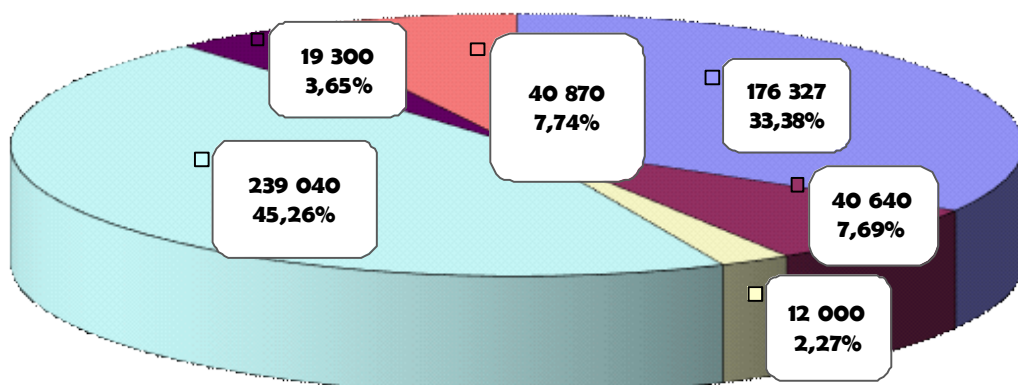
BUDGET 2018 :

Investissement

Malgré les gros investissements réalisés précédemment, cette année va permettre d'aménager la place "Albert Côme" par une aire de jeux, la rénovation d'un logement à l'ancienne poste, la voirie importante annuelle et la réalisation de l'accessibilité du foyer, de l'église et du cimetière avec le columbarium. Les remboursements d'emprunts prennent une part très importante en soldant prématurément l'emprunt du nouveau logement au-dessus de la mairie !

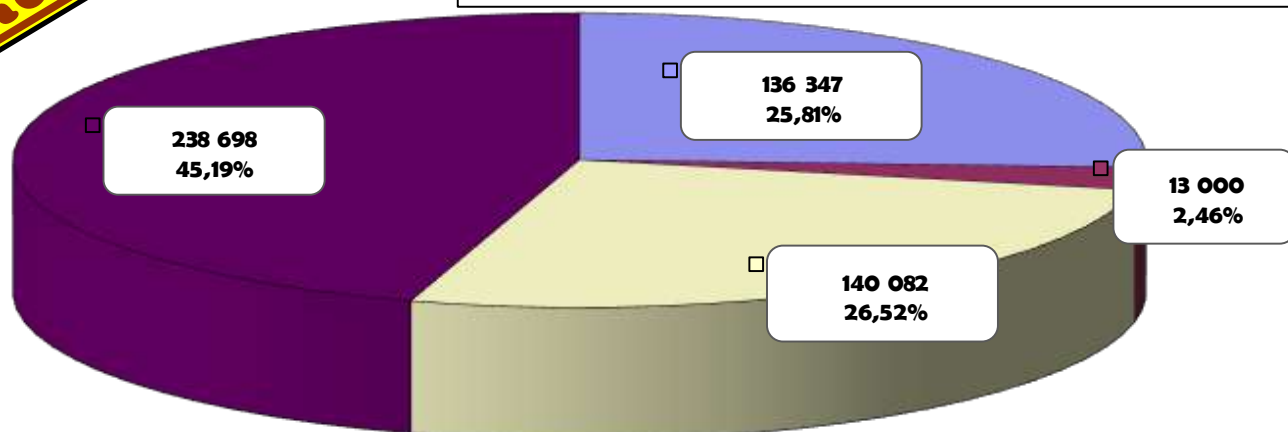
Dépenses

Report déficit investissement 2016	-	176 327
Remboursements d'emprunts	-	40 640
Immobilis.Incorporelles + Dépens.Imprévues	-	12 000
21 - Immobilisations corporelles	-	239 040
2117 - Travaux forestiers	-	19 300
23 - Immobilisat. en cours Constructions	-	40 870



Recettes

Fonds compensation de TVA,+"1068 Déficit Inves."	-	136 347
Subvention Investissement parlementaire	-	13 000
Subvention Investissements (Départ., Région, Etat)	-	140 082
Cession immonisations corporelles	-	50
Autofinanc. apporté du fonctionnement	-	238 698



La bonne gestion du fonctionnement dégageant un autofinancement très important (238 698 €), aucun emprunt n'est prévu malgré les investissements encore importants budgétés, principalement entre autres en faveur des jeunes, grâce à cet autofinancement, mentionné ci-contre (plus de 45%).

Pour respecter les bonnes habitudes, le maximum de subventions est sollicité.

HC

- TRAVAUX -

Voirie :

Revoilà les beaux jours !... Une nouvelle année de travaux !... Pas de grandes hauteurs de neige cet hiver, mais de nombreux passages du chasse neige et du gel ont détérioré nos routes et nous ont obligés à mettre en place des barrières de dégel qui ne sont pas toujours très appréciées des transporteurs.

Un effondrement de terrain sur le chemin rural du Fray à la Fondrie a déplacé une grande quantité de matière. Il va falloir renforcer le bord du chemin qui menace de s'effondrer.

Pas mal de travaux sont au programme cette année malgré la diminution constante des subventions. Nous en reparlerons au fur et à mesure des réalisations et de la disponibilité des entreprises.

Il reste la zone 30 ! Nous attendons l'entreprise pour la peinture des "dents de requin" et les panneaux de signalisation.

Signalisation :

La commission s'est réunie et a répertorié les panneaux et numéros de maison manquants . Il en reste encore ! Une consultation est en cours auprès de plusieurs fournisseurs.

Des lettres de rappel ont été adressées à quelques uns : il reste encore des numéros de maison à la mairie ; certains depuis un bon moment, vous pouvez les retirer aux heures d'ouverture.

Bâtiments :

En raison des travaux pour la création d'un "WC handicapé" dans le Foyer Rural, celui-ci ne pourra être loué pendant les mois de mai et juin. Puis des places de parking handicapées seront créés à différents endroits : pour le Foyer, le cimetière et l'Église de Haut du Them. **CL**

Forêts : En cette année 2018, compte tenu de la tempête début janvier, il y aura beaucoup plus de chablis mis en vente *mais à un prix moins intéressant !* Les travaux d'entretien & d'investissements prévus (27 220 €) devraient être largement compensés. **DG**

Eglise de Château Lambert :

Pour parfaire la rénovation de notre patrimoine datant du XVII et XVIII siècle, nous allons entreprendre d'assécher le mur de l'église côté Nord, longeant le chemin d'accès, afin d'éviter l'écaillage de la peinture intérieure. Ces travaux consistent en l'injection au niveau du sol d'un produit spécial bloquant la montée de l'humidité dans le mur de pierres (montant des devis 13 958 €).

INFO JEUNESSE :

Aire de Loisirs :

Le 19 avril 2018, nous avons convié les jeunes pour leur faire part de nos projets les concernant.

A notre grande satisfaction, ils sont venus très nombreux et ont pu s'exprimer sur la prochaine implantation d'une "aire de loisirs" répartie en 3 zones :

⇒ Une zone fermée pour les petits avec tobogan, balançoires...

⇒ Une zone intermédiaire style "skate-park" pour les "entre-deux âges",

⇒ Et pour la majorité des ados un "pumptrack", genre de circuit pour roller, BMX, skate etc...

D'autres informations et plans seront portés sur la prochaine Lettre de la Mairie.

Conseil Municipal de Jeunes = CMJ

A cette occasion, Mr le Maire a proposé de créer un "Conseil Municipal de jeunes" à la rentrée en septembre 2018.

Sont concernés les jeunes de 8 à 16 ans révolus habitant la commune. Ils éliront leurs conseillers. Ils siègeront sous la présidence du maire ou de son délégué. Une liste de 7 candidats est définie : 3 du primaire et 4 des collèges et lycées. Les jeunes sont élus pour 2 ans. Ils proposent des projets, recherchent des idées pour améliorer la commune, la vie des gens, l'environnement, participent à certaines activités, etc...

Les bonnes idées ne manquent pas !!!

Vous serez informés le moment venu sur l'organisation de ces élections et la mise en place de ce nouveau conseil...

SV - JMG

Les MAIRES de HAUT du THEM !

Pour rendre hommage aux Maires sous forme de cadre photographique, je fais appel aux familles ou personnes possédant des portraits ou photos des édiles ayant exercé de 1841 à 1904.

Je me permets de reprendre l'article de Fernand paru sur le Trait D'Union mentionnant la liste de nos anciens magistrats...

1 : COME Jean-Pierre < 1841 – 1855

2 : DAVAL Jean-Thomas < 1855 – 1867

3 : RICHARD Jean-Baptiste < 1867 – 1874 avec un intérim durant la guerre de 1870-1871 assuré par COLLE Edouard

4 : BRESSON François-Xavier < 1874 – 1882

5 : HENRY Jean-Baptiste < 1882 – 1900

6 : MOUGENOT Émile < 1900 – 1904

D'avance merci pour votre aide !

SV



* Délibérations du Conseil Municipal *

Le **26 février 2018**, le conseil municipal a délibéré sur les points suivants :

102. Délégués à la CLECT = Titulaire : Hubert CLAUDEL, Suppléante : Sylviane VALDENNAIRE ;
103. Approbation des frais des NAP (*Nouvelles Activités Périscolaires*) ;
104. Adhésion au service d'accompagnement et gestion de l'absentéisme par le CDG 70 avec convention ;
105. Renouvellement de l'Adhésion à l'ADEMAT (Défense et maintien de la Maternité de Remiremont) ;
106. Demande de subvention à l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine pour travaux d'assèchement des murs de l'église de Château-Lambert ;
107. Demande aussi au Conseil Départemental pour ces travaux (H.T. 13 957,89) ;
108. Approbation du compte de gestion dressé par le Receveur Municipal de la commune ;
109. Approbation du compte administratif de la commune 2017 ;
110. Affectation du résultat Commune 2017 au budget 2018 ;
111. Accord pour convention de participation aux frais de chauffage des logements du presbytère.

Et aussi, le **6 avril 2018**, les points suivants étaient à l'ordre du jour :

112. Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1ère classe, 25 h par semaine ;
113. Acceptation du programme de travaux 2018 ONF (*Fonctionnement 7 918,46/Investissement 12 287,36*) ;
114. Aide pour voyage scolaire en Allemagne, Collège des Mille Etangs de Melisey (25€ par enfant) ;
115. Subventions aux associations 2018 pour inscription au budget communal 2018 (2 350 €) ;
116. Maintien des taux de taxes locales en 2018 pour un produit attendu de 77 917 € ;
117. Approbation du budget primitif commune 2018) ;
118. Demande d'aide au Conseil Départemental pour création d'une "aire de loisirs" (le montant subventionnable des travaux s'élève à 30 000€ maxi).

Rappel : Sur le site internet de la commune, vous pouvez consulter les comptes rendus du conseil municipal ainsi que la présente lettre d'information.

N'oublions pas et Souvenons-nous le > MARDI 8 MAI 2018

La cérémonie débutera à 11 heures devant le Monument aux Morts de Haut du Them.

La municipalité et les associations patriotiques invitent le Conseil Municipal, la Population et les Jeunes à participer nombreux à cette Commémoration de la Liberté, qui se déroulera de la manière suivante :

- < Sonnerie au drapeau et montée des couleurs,
- < Dépôt de gerbe en partenariat avec le Souvenir Français,
- < Appel des victimes de la guerre 1939-1945, Minute de silence, Marseillaise,
- < Lecture du message du Secrétaire d'État aux Anciens Combattants par Mr le Maire,
- < Salut et remerciements aux porte-drapeaux.

Le verre de l'amitié, servi à la salle de réunions de la Maison de Services Au Public (MSAP), offert par Mr le Maire, clôturera cette manifestation patriotique annuelle.



Déchetterie de Ternuay : Lieu-dit "Ru Jeannot" (aux Étroitures) – 70270 Ternuay – ☎ 03 84 63 88 45

Mardi & Jeudi : de 13 h 30 à 18 h - Samedi : de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Déchetterie de Melisey : Rue du Cimetière – 70270 Melisey – ☎ 03 84 63 27 04 -

Lundi : de 13 h 30 à 18 h – Mercredi, Vendredi et Samedi : de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Horaires d'été applicables du 1^{er} mars au 31 octobre.